

DEC171756DR17

Décision portant nomination de Mme Céline NICOLLE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 6552 intitulée Ethologie animale et humaine

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de M. Alban LEMASSON aux fonctions de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR6552 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6552 en date du 3 juillet 2014;

Considérant que Mme Céline NICOLLE a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée du 16 au 18 mars et du 1er au 3 avril 2015 par l'Université de Rennes 1.

DECIDE:

David Alis

Article 1er : Mme Céline NICOLLE, Technicienne de la recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 6552 intitulée Ethologie animale et humaine à compter du 4 avril 2015.

Mme Céline NICOLLE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Céline NICOLLE est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Rennes, le	Le Directeur de l'unité
Visa de la déléguée régionale du CNRS	
Gabrielle Inguscio	Alban LEMASSON
Visa du président de l'université de Rennes 1	